

Information et communication Les relations avec les médias s'étoffent.

Le Syndicat Mixte poursuit ses efforts vers une information la plus large autour du projet PNR, et s'appuie sur une coopération avec plusieurs médias :

- **Supplément gratuit de l'Ariégeois Magazine**

La Société Ariégeoise de Presse a édité en novembre un supplément gratuit de l'Ariégeois Magazine consacré au projet de PNR. Regroupant 80 pages abondamment illustrées et présentant de nombreux témoignages, il offre une vue très complète du projet de PNR.

- **Le projet PNR sur les ondes**

Une collaboration a été engagée avec Radio Couserans, pour la diffusion en 2007 d'une série d'émissions mensuelles centrée sur des « témoins », habitants - acteurs du PNR. Les émissions sont diffusées tous les mardis sur Radio Couserans (sur 94.7 Mhz à St Girons, 105.2 dans le Castillonnais et 99.2 dans le Haut-Salat), alternativement aux différents moments de

la journée : tranche matinale, tranche 12h -14h et en lien avec le journal du soir (18 heures). De même des partenariats s'élaborent avec Radio Transparence, diffusant à l'est du périmètre du PNR (sur 93.7 Mhz, 107.0 à Foix et 95.0 à Pamiers) pour des émissions telle que « La Nuit de la Chouette » (voir ci-dessous) ■



▲ Granges en hiver

A venir : des rendez-vous pour tous les publics

► **Des animations destinées à tous les publics sont programmées avec les partenaires. En voici quelques unes :**

- **Le samedi 31 mars à 20 h 30 au centre multimédia du Mas d'Azil : Nuit de la Chouette** en collaboration avec l'ANA et RENOVA : diaporama-animation sur les rapaces nocturnes et leur milieu. Une émission de radio sur ce même thème, animée par l'ANA, RENOVA et le projet de Parc, sera diffusée conjointement sur Radio Couserans et Radio Transparence.

La Nuit de la Chouette sera prolongée le samedi 28 avril 2007 par une sortie d'observation sur le terrain, organisée et animée par les mêmes partenaires. Les lieux et heures de rendez-vous seront précisés ultérieurement.

- **Le dimanche 1er avril à Gabre**, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège, la Conférence Pyrénéenne de l'Artisanat, le CAUE 09, l'association des Gîtes de France 09 et le projet de PNR s'associent pour proposer une visite du gîte « Barané », rénové avec des matériaux écologiques, ainsi qu'une conférence sur le thème de l'éco-construction : de la réduction de la facture énergétique au choix des artisans, des informations pratiques pour vous aider dans vos projets de rénovation ou de construction.

- **Du 15 mai au 18 juin puis du 2 au 22 juillet et tout le mois de septembre**, l'Observatoire du Paysage, du laboratoire Géode, dévoile les paysages du Vicdessos en proposant une exposition permanente à partir de ses travaux à la Maison des Patrimoines, à Auzat.

- **Le samedi 26 mai**, Jean-Paul Métaillé, directeur du laboratoire Géode de l'Université du Mirail et membre du Conseil scientifique du projet de Parc, vous emmènera sur les chemins du Vicdessos, en voiture d'Auzat à Marc et à pied sur le chemin de la vallée de l'Artigue, pour une découverte et une lecture des paysages de nos montagnes. Rendez-vous est donné à la Maison des Patrimoines à Auzat, à 9 h 30. Inscriptions au 05 61 02 75 98.

Le programme actualisé est disponible sur le site internet www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com ou sur simple demande au projet PNR (tél. 05 61 02 71 69). Pour une organisation optimale, les inscriptions préalables sont vivement recommandées. ■

POUR NOUS CONTACTER :

Projet de Parc naturel régional - 09240 LA BASTIDE de SEROU

Tél. 05 61 02 71 69 - Fax : 05 61 02 80 23
info@projetpnrapc.com

www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

Direction de la publication : Frédérique Massat.

Conception graphique : Denis Agullana - Atelier Boost - www.atelierboost.com

Crédit photos : Pierre Cadiran, Benoît Gleizes, Daniel Keff, Alain Mangin, Projet PNR, Denis Agullana-Atelier Boost, Patrice Rieu.

Imprimé sur papier recyclé.



Les communes
du syndicat mixte



La Lettre

aux Partenaires

MARS 2007 - N°6

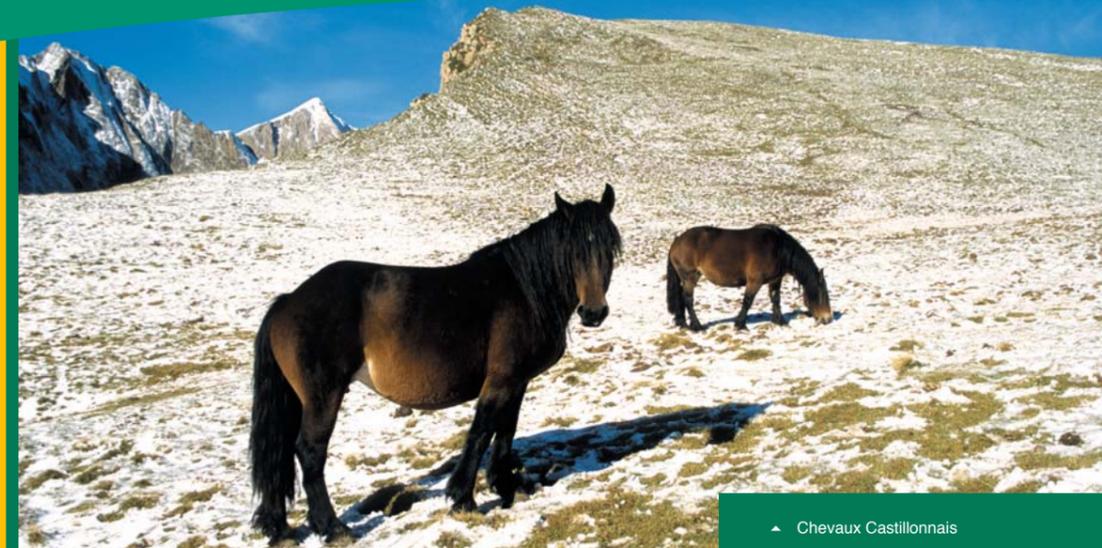
Édito

Nous allons très prochainement entrer dans une nouvelle phase de notre démarche de création du Parc naturel régional.

L'avant-projet de Charte a été complété et mûri ces derniers mois en lien avec les partenaires. Il est désormais à l'aube de pouvoir être présenté en « consultation intermédiaire », prévue par les textes régissant le PNR. Impliquant formellement la Région puis l'Etat et ses services, le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et la Fédération des PNR, cette étape précède de peu - en règle générale - la finalisation du projet de Charte avant qu'il soit soumis à enquête publique et à approbation des collectivités.

Chacun d'entre nous a bien conscience du chemin parcouru, de celui qu'il nous reste à parcourir et de l'intense activité que notre projet suppose. Nous nous y employons à notre niveau, à un rythme soutenu : la fréquence bimestrielle des réunions du Comité Syndical cet hiver en témoigne ! Qu'ils relèvent des collectivités, de l'Etat, des associations, des structures professionnelles ou qu'ils soient « simples particuliers » nous devons et nous nous plaisons à souligner ici l'active et positive collaboration de nos interlocuteurs divers pour nous accompagner et nous épauler. C'est ce mouvement qui fera l'existence du Parc, qui lui donnera sa vigueur et en déterminera la raison d'être.

La Présidente et le Vice-Président délégué du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR



▲ Chevaux Castillonnais

Sommaire :

- Les amis du Parc s'organisent
- Avant-projet de Charte en vue !
- Bilan d'activité
- Le Conseil scientifique déploie son action
- Les relations avec les médias s'étoffent
- A venir : des rendez-vous pour tous les publics

LES AMIS DU PARC S'ORGANISENT

L'association des Amis du Parc a tenu son assemblée générale constitutive le 12 janvier dernier à Cadarcet. La réunion a permis de définir les statuts de l'association, d'élire un conseil d'administration et de réfléchir aux projets pour l'année 2007.

Le conseil d'administration composé de 21 membres a profité de l'occasion pour élire son bureau : à la présidence de l'association, Michel Sébastien est soutenu par 3 vice-présidents, Yves Rougès, Nicole Denjean et Jean-Claude Rivère. Le secrétariat est assuré par Alain Ferracin et Evelyne Neveu, son adjointe. Enfin, Cathy Marrot occupe le poste de trésorière, secondée par son adjoint Bernard Pastourel.

En 2007, l'association participera à un certain nombre d'animations, telles que les animations de la Transhumance début juin ou une rencontre transfrontalière au pic de Médecourbe à Auzat le 7 juillet. Elle proposera également quelques sorties et animations autour de la découverte du territoire et de ses savoir-faire. **L'association est bien sûr ouverte aux nouveaux adhérents et vise le plus grand nombre. Faites-vous connaître !**

Contact : Michel Sébastien 05.61.68.03.93 ou 06.26.54.30.35 ■



▲ Vue de l'assemblée générale

Avant-projet de Charte en vue !

Les travaux d'élaboration de la Charte se poursuivent, avec en particulier ces derniers mois la préparation du « Plan du Parc », qui en est une des composantes majeures. L'avant-projet de Charte sera prochainement soumis à l'agrément du Syndicat Mixte. Le Syndicat Mixte pourra ainsi solliciter la Région Midi-Pyrénées afin que celle-ci demande auprès du Préfet de Région la « consultation intermédiaire » des services de l'Etat, prévue par les textes régissant les Parcs naturels régionaux.

Bilan d'activité

Le compte-rendu d'activités 2005-2006 du Syndicat Mixte est disponible. Il est téléchargeable sur le site du projet PNR (www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com) ou sur demande auprès du Syndicat Mixte.



Le Conseil scientifique déploie son action

DANS UN PRÉCÉDENT NUMÉRO, NOUS ANNONCIONS LA CONSTITUTION D'UN CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PROJET DE PNR. IL A PRIS RACINE ET DÉPLOIE PROGRESSIVEMENT SON ACTION ; AU TRAVERS D'UNE INTERVIEW D'ALAIN MANGIN SON PRÉSIDENT, CE « DOSSIER » VOUS PRÉSENTE LE POINT DE VUE DES SCIENTIFIQUES. L'ACTION DU LABORATOIRE « ORPHÉE » DE L'INRA ILLUSTRE UN EXEMPLE DE RAPPORT RECHERCHE/TERRITOIRE, FONDÉ SUR UNE DÉMARCHÉ DE TERRAIN.



Interview de M. Alain MANGIN

Projet PNR : vous êtes chercheur (*) et président du Conseil scientifique. Quels intérêts la perspective du PNR peut-elle représenter pour la communauté scientifique ?

Alain Mangin : Les intérêts attendus du Parc sont multiples, et de divers ordres. J'en citerais volontiers quatre :

- l'un des buts du PNR étant le développement d'expérimentations sur son territoire, il devient plus aisé de fournir des sujets, des moyens et des opportunités pour réaliser des études ;
- l'espace Parc et sa valorisation sont suffisamment fédérateurs pour conduire des scientifiques de disciplines variées à travailler ensemble sur des mêmes thèmes, ce qui est une situation rarissime ;
- l'aspect valorisation du territoire, par son côté appliqué, est une chance extraordinaire pour expérimenter et appliquer les modèles mis au point par ailleurs ;
- enfin, le souci d'inventorier et de protéger une nature exceptionnelle, avec une histoire extrêmement riche, trouve dans ce projet un terrain éminemment favorable.

Projet PNR : En pratique, comment s'organisent les relations entre le Conseil scientifique et les autres acteurs du projet de PNR, tels les élus ou l'équipe technique ?

Alain Mangin : Les relations avec les élus et les agents du projet PNR sont source d'un très grand enrichissement réciproque. Chacun a ses motivations, ses préoccupations, sa façon de voir les choses. Le dialogue s'est instauré et le jeu des questions réponses se développe, de manière tout à fait naturelle.

Projet PNR : Quels sont les principaux chantiers du Conseil scientifique ?

Alain Mangin : Les principaux chantiers du Conseil scientifique sont encore dans leurs débuts, mais se veulent ambitieux. Ils englobent la réalisation d'études de terrain avec les chercheurs, les étudiants et les laboratoires, l'organisation de manifestations et de lieux de rencontre pour exposer les résultats des recherches et les points de vue - dans ce cadre, un colloque scientifique est prévu pour septembre 2007 - et la réflexion sur la Charte du Parc et son Plan de Référence que nous avons étudié fin 2006. ”

(*) Alain Mangin est Chargé de mission scientifique au CNRS, et ancien directeur du Laboratoire souterrain de Moulis.

Le Conseil scientifique, qu'est ce que c'est ?

Le Conseil scientifique est une instance consultative. Il étudie et donne des avis motivés d'experts sur les questions intéressant le PNR. Il est également force de propositions en matière d'actions expérimentales ou de recherches appliquées à réaliser sur le territoire du PNR. Il est constitué d'une trentaine de personnes reconnues par leurs pairs et ayant déjà publié : ce sont des experts, universitaires et chercheurs dans différents domaines d'activité : faune, flore, habitats, milieux souterrains, forêt, pastoralisme, eau, géologie, économie, histoire, préhistoire, sociologie...



Prélèvements du couvert herbacé pour évaluer la biomasse

Les « chantiers actuels » du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique épaulé le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR dans l'élaboration de la Charte. Il collabore également à plusieurs programmes, qui ont fait l'objet en 2006 de conventions entre les laboratoires concernés et le Syndicat mixte :

- le laboratoire LMTG (Laboratoire des Mécanismes et Transferts en

Géologie, à Toulouse) travaille en collaboration avec le laboratoire de Moulis sur l'évolution des réserves en eau du territoire sur ces 50 dernières années, et les éventuelles corrélations avec les données climatiques. Une restitution du travail est prévue en juin 2007.

- le laboratoire GEODE (spécialisé en GÉographie De l'Environnement) de l'Université du Mirail actualise et affine l'Observatoire photographique des paysages mis en place dans les années 90. Ce travail constituera un outil d'évaluation de l'évolution des paysages, d'animation et de valorisation. Des restitutions auprès du grand public sont d'ores et déjà programmées, telles une sortie commentée de lecture et d'histoire des paysages à Uzaut le 26 mai avec une exposition à la Maison des Patrimoines d'Uzaut à partir du 15 mai (voir précisions en dernière page).

D'autres actions de valorisation seront engagées sur les autres territoires du projet de PNR.

21 et 22 septembre
Retenez vos dates !

Le Conseil scientifique organise ses premières journées scientifiques les 21 et 22 septembre prochains.



Les brebis se régalaient des fleurs de genêt !
Comptage des gousses de genêt avant pâturage (E. Chambon-Dubreuil, doctorante)



Observations sur le comportement alimentaire du troupeau en parc sur une lande à genêt

Expérience : avec l'INRA, une équipe de recherche

Orphée, une équipe de recherche de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) a déployé un programme de recherches concernant le pâturage des landes à genêts. Une expérimentation sur le terrain, et la traduction concrète d'un apport de la recherche face à une problématique d'actualité.

L'équipe de recherche Orphée

« Orphée » (Outils et Références pour la gestion des systèmes herbagers) est une équipe de l'INRA de Toulouse composée de 8 chercheurs agronomes, zootechniciens et écologues et 3 techniciens. La finalité de ses travaux est le maintien de l'élevage dans les espaces ruraux en déprise, en lien notamment avec des projets de développement territoriaux et de gestion des espaces naturels. Une partie de ces recherches portent sur la gestion technique des prairies permanentes et des parcours, l'organisation des systèmes d'élevage et les pratiques de revégétalisation.

Ces journées seront ouvertes à tous (élus, habitants du territoire, scientifiques, acteurs locaux...) et se dérouleront en deux temps : un colloque en salle le **vendredi 21 septembre**, organisé autour d'une dizaine d'interventions (les intervenants seront des membres du Conseil scientifique) et des ateliers terrains (4 à 5 ateliers) le **samedi 22 septembre sur divers thèmes** et différents lieux du territoire. Accès gratuit et ouvert à tous !

Un dispositif expérimental au cœur de l'Ariège

Le programme de recherche « Evolande » piloté par l'équipe Orphée concerne les pratiques de pâturage permettant de gérer l'embroussaillage par les petits ligneux. Soutenu par l'Europe (fonds FEDER), il vise à maintenir tout à la fois les ressources pastorales et à conserver la biodiversité associée aux végétations de parcours. Du fait des mutations du pastoralisme, une part significative des zones pastorales des Pyrénées ariégeoises tend à être envahie par les landes à Genêt à balais (*Cytisus scoparius*). Elles représentent des situations typiques de l'évolution des végétations et de leur double conséquence néfaste : déclin de leur biodiversité d'une part et diminution de leur qualité fourragère d'autre part. Devant ce constat, une des finalités du programme de recherche est la production de connaissances et de références techniques, éventuellement transposables à d'autres situations d'embroussaillage, et permettant aux gestionnaires (éleveurs, pâtres ou autres) de gérer ces milieux avec une double finalité, agricole et environnementale.

Pour cela un important dispositif de parcs expérimentaux a été mis en place depuis 2003 sur une zone de parcours du site de Capvert à Seix, en collaboration avec Gilbert Gilles et Didier Lemasson, éleveur et fromager sur la zone. Les observations et expérimentations coordonnées par Benoît Gleizes visent à analyser l'impact de différents modes de conduites de pâturage sur le contrôle des dynamiques de populations de l'espèce ligneuse. Les méthodes utilisées sont basées sur des observations directes du comportement alimentaire d'un petit troupeau de brebis Tarasconnaises (types d'organes végétaux consommés pendant les séquences de pâturage) et des mesures de l'impact sur les organes du ligneux qui participent à la démographie de sa population (nombre de fleurs et de gousses prélevées, longueur de tiges consommées...).

Les premiers résultats montrent que les brebis valorisent très bien la ressource présente sur ces couverts, y compris les ligneux. Elles consomment toute la diversité d'aliments présents et le pâturage y a un impact significatif, notamment sur les ligneux en stabilisant leur densité. En pratique, la consommation ciblée des tiges ligneuses est à privilégier : elle permet de contrôler durablement la reproduction des végétaux adultes, parfois de manière irréversible.

A terme, ces premiers résultats doivent être précisés et complétés, pour proposer des modes de conduites effectivement efficaces sur la régulation des dynamiques de petits ligneux et qui restent opérationnels dans le cadre des systèmes d'élevage.

Contact : Daniele.Magda@toulouse.inra.fr ■

Informations au 05.61.02.71.69 et sur le site : www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com